



**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

## **Syndicat du Val-de-Marne**

**Impossible d'accepter que le projet de carte  
scolaire DASEN-Ministre soit entériné !**

**La rentrée ne peut pas, ne doit pas, se  
dérouler dans ces conditions !**

**Rassemblons-nous Mercredi 27 juin à 17h45 devant l'IA et  
exigeons ensemble que les demandes précises de chaque  
école et de toutes les écoles soient satisfaites !**

Vendredi 15 juin, à l'occasion du CTsD consacré aux mesures d'ajustement de la carte scolaire, plus de 250 enseignants, parents et élus, de 21 écoles se sont rassemblés devant l'Inspection Académique. :Etaient présentes les maternelles Dolet et Barbusse d' Alfortville, maternelle et élémentaire Belle Image, maternelle Carnot, maternelle et élémentaire Paul Doumer de Cachan, Maternelle et élémentaire Pasteur de Chevilly, maternelle Marcel Cachin de Champigny, élémentaire Beuvin de Créteil, élémentaire Barbara de Fresnes, maternelle Suzanne Buisson du KB, élémentaire les Bruyères de Sucy en Brie, élémentaire Henri Wallon, maternelles Robespierre, Joliot Curie, George Sand, de Villejuif, élémentaires Jean Jaurès et Jules Verne de Vitry... les élus municipaux et départementaux d'Alfortville, Cachan, Chevilly-Larue, Champigny, Villejuif, Vitry... appuyaient par leurs présences les demandes précises des délégations.

**Partout les enseignants établissent leurs revendications précises**

Refusant de céder aux « chants des sirènes » ministériels, académiques et de diverses autres officines, les enseignants n'ont pas abandonné leurs demandes concrètes concernant leur école au profit de généralités abstraites. Bien au contraire, partout les collègues se sont réunis, ont alerté les parents et ont établi dans et pour leur école, leurs revendications précises : annulation de fermeture, demande d'ouverture, maintien de décharge de direction... Ainsi, plus de 60 écoles ont été reçues les dernières semaines à l'IA, le plus souvent avec des parents et parfois avec les élus municipaux, pour exposer leurs situations et demander des réponses précises à chacune de leurs demandes précises.

**Partout, dans tout le département, les écoles rejettent les mesures établies par la DASEN  
mettant en œuvre les directives ministérielles.**

Les enseignants de ces écoles étaient en grève le 15 juin et exigeaient collectivement d'être reçus, avec les organisations syndicales qui les avaient appelés à la grève et au rassemblement, pour exiger que leurs revendications soient satisfaites et qu'une réponse leur soit apportée maintenant. Ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir, les autorités répondant aux revendications précises des enseignants, des parents et des élus par un déploiement policier.

Lors du CTsD les représentants du SNUDI-FO 94, après avoir renouvelé leur demande que les délégations soient reçues, ont interpellé la DASEN sur la situation des écoles du département ([lire la déclaration préalable](#)) du fait de l'avalanche de fermetures de classes, de la diminution des décharges de direction

dans une école sur 4, de la scolarisation par défaut en classe banale d'élèves porteurs de handicap pour lesquels la MDPH a pourtant notifié une orientation en classe ou établissement spécialisé.

### **Qui et qu'est-ce qui « porte atteinte à la dignité du service public » ?**

La représentante du Ministre dans le département a cru bon de mettre en cause implicitement les directions d'école en les accusant de laisser volontairement leurs bureaux ouverts afin de permettre aux parents de les occuper !!! Cela « porterait atteinte à la dignité du service public ».

Nos collègues directeurs, qui subissent une dégradation de leurs conditions de travail du fait des mesures prises par les gouvernements successifs et qui, malgré tout, s'acharnent dans des conditions extravagantes et avec un dévouement exemplaire, le plus souvent au mépris de leur vie de famille, à permettre que leurs écoles continuent de fonctionner, apprécieront.

Comme ils apprécient chaque jour que plus d'une centaine d'écoles voient leurs décharges de direction remise en cause pour la rentrée prochaine.

Quant à la dignité du service public, le SNUDI-FO est revenu sur la situation d'une école dans laquelle un enfant Rom est maintenu en classe banale alors que la MDPH a notifié une orientation en IME depuis 2 ans. Pour le SNUDI-FO 94, la dignité du service public se mesure notamment par l'engagement de ses responsables à permettre que les enfants dans les situations sociales les plus difficiles et dont les parents ne sont pas en capacité de faire des recours, puissent effectivement bénéficier des mêmes droits que les autres, en particulier du droit à bénéficier d'une scolarité adaptée à la nature et au degré de son handicap.

### **8 représentants du personnel sur 10 votent contre la carte scolaire**

Les représentants du SNUDI-FO 94 ont défendu les 37 demandes que les collègues ont confiées au syndicat. Après délibération, plusieurs mesures ont été annoncées ([lire l'ensemble des mesures en PJ](#)). Il est d'ailleurs tout à fait surprenant de constater que certaines mesures positives actées lors de ce CTsD sont visiblement remises en cause à posteriori, puisque IEN et mairie n'ont pas eu la même information que celle donnée aux délégués du personnel.

Lors du vote à l'issue du CTsD, 8 représentants du personnel (FO 4 voix, FSU 3 voix, CGT 1 voix) sur 10 ont voté contre. Le SE-UNSA a, une nouvelle fois, refusé de s'opposer au projet de la DASEN et ses 2 représentants n'ont pas participé au vote (ce fut le cas lors des votes en CAPD sur la circulaire mouvement actant les baisses de décharges des directeurs et la suppression des groupes de travail ou encore lors de la CAPD Hors classe pour demander que les situations des collègues soient revues).

Comme l'indique [le communiqué commun des syndicats SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94 CGT Educ'action 94 et de la FCPE 94](#) : « Il est hors de question que cette carte scolaire soit entérinée par le CDEN du 22 juin : de nouvelles écoles ont demandé à être reçues. Elles doivent l'être avant le CDEN et leurs demandes doivent être entendues. Dans ces conditions, conformément à notre position, nous ne siégerons pas lors du CDEN du 22 juin et appelons les représentants des élus à faire de même afin que le quorum ne soit pas atteint et qu'ainsi le projet de carte scolaire inacceptable ne puisse y être entériné.

***Nous invitons les écoles à se rassembler le mercredi 27 juin à 17h45 devant la DSDEN (avant le CDEN de repli du 29 juin) pour exiger***

- ***l'annulation immédiate des fermetures,***
- ***la satisfaction des demandes d'ouvertures de toutes les écoles en prenant en compte les situations particulières***
- ***le rétablissement de la norme départementale et du calcul des décharges de direction,***
- ***le maintien des remplaçants gérés par les secrétaires de circonscription.***
- ***le maintien des PDMQDC partout où ils ont été supprimés.***

***Nous demandons qu'une délégation soit reçue avec toutes les demandes des écoles. »***

Créteil le 22 juin 2018